

**FICHE PROJET
PROGRAMMATION**

**Comité de programmation du 21.11.2016,
Programme Leader
CP n° 5-2016
Mende**

Intitulé du projet : Animation du projet « Grand lac de Naussac »

Maîtrise d'ouvrage :

Communauté de communes du Haut-Allier

Coordonnées :

1 quai du Langouyrou – 48300 LANGOGNE - 04 66 46 80 75

Partenaires projet :

Etablissement Public Loire, Conservatoire du Littoral, Office de Tourisme de Langogne Haut Allier, les communes riveraines du Grand Lac de Naussac, le Conseil Départemental de la Lozère, l'association des prestataires touristiques « Lac de Naussac en Gévaudan »

Ce projet s'inscrit dans la fiche action n° 2

« Adapter l'économie du territoire au regard des besoins de la population et des enjeux de développement »

Et dans les objectifs opérationnels

« Adapter l'offre économique aux besoins du territoire »

« Développer un tourisme innovant dans son offre et sa structuration »

Et dans le type d'opération

« Soutien aux projets favorisant la structuration de l'offre et / ou sa qualification »

Description du projet :

Objectifs :

Permettre, sur une période d'une année, de valider un programme d'actions permettant la valorisation touristique du Lac de Naussac comme vecteur du développement économique et cohérent du territoire de la Communauté de Communes du Haut Allier.

En effet, cette action doit permettre une meilleure coordination des différentes pistes de réflexion ouvertes en matière de valorisation touristique du Lac de Naussac et de s'assurer in fine du caractère opérationnel des mesures validées par le comité de pilotage.

Contenu de l'action :

L'action consiste à recruter un technicien à temps partiel sur une période d'un an (40% d'un équivalent temps plein) qui aura pour mission :

- l'animation du comité de pilotage chargé de valider les étapes de la démarche collaborative,
- le suivi des différentes études de faisabilité technique et financière des actions de valorisation touristique du Lac de Naussac,
- la rédaction de compte-rendus, de documents de synthèse et de supports de communication.

Résultats attendus :

Les résultats attendus reposent sur une meilleure adaptation et diversification de l'offre d'activités nautique et de loisirs répondant aux besoins du territoire de façon à mieux répartir (extension de la saisonnalité et meilleure répartition géographique) et accroître la fréquentation touristique.

Lieu d'implantation :

Le Projet du grand Lac de Naussac a vocation à favoriser un véritable développement économique et touristique de l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Haut Allier.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses	Montant TTC en €	Co-financement	Montant en €	Taux
Poste A : frais salariaux	10 519,32	Autofinancement public appelant du FEADER	1 683,09	16 %
		FEADER-Leader	6 732,36	64 %
		Autofinancement	2 103,86	20 %
Total	10 519,32	Total	10 519,32	100 %

Remarques du comité technique du 27 septembre 2016 :

Les dépenses du projet concernent uniquement des frais salariaux.

Monique de LAGRANGE précise qu'au moment du paiement, des justificatifs sur le temps de travail seront demandés et un bilan du travail effectué. Le porteur de projet doit être vigilant à ce que sa demande de subvention corresponde bien à la mission qu'il va mettre en œuvre ainsi que son bilan.

Le comité technique aimerait connaître le Curriculum Vitae de la personne qui a été recrutée. Marion CHANEAC ajoute que cette personne a commencé à travailler le 1^{er} septembre 2016, il travaille à 40 % les lundis et mardis au sein de la Communautés de communes du Haut-Allier (les 60 % du temps de travail restants se font dans le cadre d'un contrat au Conseil départemental de la Loire).

Le comité technique fait remarquer que dans le cadre de ce projet un essoufflement s'identifie. C'est pourquoi, le profil de l'agent qui a été recruté est important à connaître.

Il est ajouté qu'une convention avec l'établissement public Loire serait nécessaire avant d'engager toutes actions sur ce projet.

De plus, pour le comité technique, la priorité est de pouvoir circuler autour du lac mais, actuellement il n'y a pas eu de convention pour le passage sur les terrains privés et il manque un balisage.

Ce projet a comme le précise le comité technique la volonté d'une fédération entre les acteurs du territoire, et de mobilisation. Cependant il est difficile de commencer les actions avant que des bases solides soient définies en termes de législation. Les éléments suivants doivent être pris en considération (et conventionnés) : la loi littorale, la réglementation Natura 2000 et le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Pour le comité technique, l'agent recruté devrait commencer par le cadrage juridique et foncier du projet afin qu'il ait une base solide. La phase déterminant des produits touristiques devrait arriver après. Ainsi il s'agirait de recentrer l'action sur les besoins (faisabilité technique, juridique, signature des conventions) et, d'établir une synthèse du travail réalisé.

Le comité technique précise qu'Yves BERTUIT de la Direction Départemental des Territoires de la Lozère a mené des pistes de réflexion sur l'aspect administratif et technique du projet.

Notation du comité technique :

Le comité technique note à hauteur de 20/ 20 pour le respect des indicateurs et à hauteur de 12,31 / 20 pour la cohérence du projet avec la stratégie du GAL.

Avis du comité technique :

Le comité technique émet un [avis favorable](#) au projet. En effet, il s'agit d'un projet qui a pour le comité technique un potentiel de développement et d'attractivité pour le territoire. Cependant cet avis est [sous réserve](#) que le profil de la personne recrutée soit en adéquation avec les missions attendues. De plus, la mission demande à être redéfini, le comité technique trouve que 40 % du temps de travail sur ce projet semble surévalué. Le porteur de projet doit préciser si la faisabilité technique et juridique fait partie des missions de la personne recrutée.

Evolution du projet suite aux remarques du comité technique :

Le porteur de projet a précisé que l'animateur recruté travaille 2 jours par semaine pour le projet « Animation du projet Grand Lac de Naussac » sur les lundis et mardis.

Le curriculum vitae de la personne recruté est en annexe 2.

Afin d'évaluer le travail effectué par l'animateur, une fiche mensuelle des missions accomplies a été établie (cf. annexe 3 : fiche d'évaluation des missions accomplies ci-dessous).

Notation du comité de programmation du 13 octobre 2016 pour opportunité :

Le comité de programmation note à hauteur de 20/ 20 pour le respect des indicateurs et à hauteur de 12,31 / 20 pour la cohérence du projet avec la stratégie du GAL.

Avis du comité de programmation du 13 octobre 2016 pour opportunité :

Le comité de programmation émet un [avis favorable pour opportunité](#) au projet.

Annexe 1 : Grille de sélection

Grille d'analyse et de sélection des projets présentés sur le LEADER - Fiche action 2

"Animation du projet Grand Lac de Naussac"					
Respect des indicateurs (0 ou 10)					
Indicateurs de la fiche action		Notation		Remarques	
Nombre de sites touristiques soutenus ou étudiés : 5	Le montant du projet permet d'atteindre les objectifs de la fiche action (indicateurs) le montant du projet ne permet pas d'atteindre les objectifs de la fiche action (0), le montant du projet permet d'atteindre les objectifs de la fiche action (10)	10	/10	Le montant LEADER sollicité est de 6 732,37 €. Ce montant permet d'atteindre les objectifs fixés pour l'indicateur « Nombre de sites touristiques soutenus ou étudiés : 5 » puisque le montant moyen LEADER qui permet d'atteindre cet objectif est d'une moyenne de 18 500 €	
Coef.8	Total	80	/ 80		
TOTAL respect des indicateurs		20	/ 20		
Qualité du projet					
Périmètre / échelle / objectif (0 / 5 ou 10)		Notation		Remarques	
	Le projet rayonne sur le périmètre d'une commune (0), le projet rayonne sur le périmètre d'au moins 3 communes (5), le projet est porté / rayonne à l'échelle du périmètre d'un EPCI du territoire ou d'une commune nouvelle (10)	10	/ 10	Le projet a un rayonnement à l'échelle du territoire du GAL et même au-delà	
Coef.0,30	Total	3	/ 3		
Principes de priorité		Critère de priorité (0 / 5 ou 10)		Notation	Remarques
Valorisation des ressources locales	<i>Le projet :</i>				
	S'appuie sur les ressources locales (par exemples savoir-faire, patrimoine naturel ou culturel, filières locales,...) le projet ne fait pas référence aux ressources locales (0), le projet fait référence à au moins 1 ressource locale (5), le projet a pour objet la valorisation de plusieurs ressources locales (10)		10	/10	Le projet fait référence aux ressources suivantes : le lac, l'équipement nautique et, le tour du lac
	Relève d'une certaine forme de mutualisation (de ressources, de compétences, autres) le projet ne fait pas référence à la mutualisation (0), le projet fait référence à 1 mutualisation (5), le projet fait référence à 2 ou plusieurs mutualisation (10)		0	/10	Le projet ne fait pas référence à la mutualisation
	Valorise le patrimoine et les savoirs faire locaux (par exemple : technique traditionnelle, restauration d'un petit patrimoine bâti, autres) le projet ne valorise aucun patrimoine et savoir-faire local (0), le projet valorise 1 patrimoine ou savoir-faire local (5), le projet valorise au moins 2 ou plusieurs patrimoines ou savoirs faire locaux (10)		0	/10	Le projet ne valorise pas de patrimoine ou de savoir-faire local
Coef.0,20	Total	2	/6		

<i>Le projet prend en compte les problématiques environnementales suivantes :</i>				
Dimensions environnementales du projet	La prise en compte des ressources en eau et des énergies <i>le projet ne fait pas référence à la problématique d'économies en eau et en énergie (0), le projet fait référence à la problématique des économies en eau et en énergie (5), le projet comporte un poste de dépense spécifique aux économies en eau et en énergies (10)</i>	NC	/10	Non concerné
	Le respect de l'environnement <i>le projet ne fait référence à aucune démarche qualité (0), le projet s'inscrit dans une démarche qualité mais n'a pas obtenu son label ou classement (5), le projet bénéficie d'un classement, label, autres (exemple : garage propre, coiffeur nature, peintre propre, étoiles pour les hôtels, autres) (10)</i>	NC	/10	Non concerné
Coef.0,20	Total	0	/0	
<i>Le caractère partenarial du projet se manifeste par :</i>				
Dimensions partenariales du projet	La mobilisation de divers partenaires <i>le projet ne mobilise aucun partenaire externe au porteur de projet (0), le projet mobilise au minimum 2 partenaires (5), le projet réunit des partenaires dont les relations sont fixées dans le cadre d'une convention de partenariat (10)</i>	5	/10	Le projet mobilise des partenariats avec l'Établissement Public Loire, le Conservatoire du littoral, l'office de tourisme de Langogne, des communes, et les associations qui sont prestataires touristiques
Coef.0,20	Total	1	/2	
<i>Le projet contribue à l'impact économique et à la stratégie d'accueil et de maintien de population portée par l'association Terres de vie en Lozère par :</i>				
Impact économique et sur le maintien et l'accueil de population	Sa création d'emplois <i>le projet ne crée aucun emploi (0), le projet crée ou maintient 1 emploi (5), le projet crée ou maintient au moins 2 emplois ou plus (10)</i>	5	/10	Le projet a permis la création d'un emploi à 40 % de temps de travail sur le projet
	Le fait que le projet favorise l'accueil et le maintien de population à travers l'emploi et la création d'activités <i>le projet ne fait pas référence à l'accueil de population, à l'emploi et à la création d'activités (0), le projet fait référence à l'accueil de population, à l'emploi et à la création d'activités (5), le projet a pour objet principal l'accueil de population, l'emploi et à la création d'activités (10)</i>	10	/10	Le projet a pour objet principal l'accueil d'une population, l'emploi et la création d'activités sur le lac de Naussac
	Le fait que le projet participe à l'attractivité du territoire <i>Le projet ne participe pas à l'attractivité du village(0), le projet participe à l'attractivité du village (5), le projet est le dernier commerce/service du village et participe à l'attractivité du village (10).</i>	5	/10	Le projet participe à l'attractivité du territoire
Coef.0,50	Total	10	/15	
TOTAL		16	/ 26	
TOTAL QUALITE DU PROJET		12,31	/ 20	
Respect des Indicateurs		20	/ 20	
Cohérence du projet par rapport à la stratégie du GAL Terres de vie en Lozère		12,31	/ 20	

Les dossiers n'ayant pas acquis au minimum 10 points sur 20 pour le respect des indicateurs et pour la cohérence du projet par rapport à la stratégie du GAL devront être retravaillés

Annexe 2 : Curriculum vitae de la personne recrutée



Cheyrezy Yann

Chargé de mission activités de pleine nature / Coordinateur de projet

1, Place du Mazel
48000 MENDE
Né le 10/08/1992 à Alès(30)
Permis B
Anglais notions
Espagnol notions

0677481278

cheyrezy@yahoo.fr

yann.cheyrezy

Compétences et qualités Esprit d'initiative, Autonomie, Qualités rédactionnelles, Organisation, Sens du contact

Diplômes

Master Loisirs, Environnement, Sport et Tourisme UFRAPS - Saint Martin d'Hères(38)	Septembre 2016
Maitrise Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation / CAPEPS ESPE - Grenoble(38)	Juin 2014
Licence STAPS mention Education et Motricité UFRAPS - Saint Martin d'Hères(38)	Juin 2013

Expérience Professionnelle

Croupier Poker en évènementiel Casino Grand Cercle - Aix les bains(73)	Septembre 2015 à Aujourd'hui
Chargé de mission activités de pleine nature Conseil Départemental de la Lozère(48) Poursuite en poste des missions poursuivies durant le stage	Septembre 2016 à aujourd'hui
Coordinateur de projet Grand Lac de Naussac Communauté de communes Langogne Organisation du projet de réaménagement du lac de Naussac, mise en relation des acteurs, mise en place de réunions, conciliation...	Septembre 2016 à aujourd'hui
Stage Chargé de mission activités de pleine nature Conseil Départemental de la Lozère(48) Gestion foncière des sentiers de randonnée, inscription des sites de pratique au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires, travail sur SIG	Février 2016 - Juillet 2016
Enseignant EPS Collège Grange - Seyssuel(38) Enseignant au sein d'un collège dans des classes de 4ème et de 3ème	Septembre 2014 - Juin 2015

Loisirs et hobbies
Ce que j'aime faire... Grand amoureux de la montagne, je pratique le parapente en loisir, la randonnée ou encore l'alpinisme. Je suis également dans un club de handball en compétition. Enfin, l'informatique est un domaine qui me passionne particulièrement (jeux, internet, montages photos/vidéos...)

Compétences informatiques Windows 7, Certificat Informatique et Internet, SIG (ArcGIS), Suite Microsoft office, Suite Google Drive, Administration forums, Adobe Indesign

